

La Verrière, le 29 Avril 2011

Très Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que la Société OSILOG soutient de façon continue depuis maintenant 3 ans les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Notre société, qui est spécialisée dans la distribution de consommables informatiques, s'est focalisée depuis son adhésion à intégrer ces principes dans sa culture commerciale, et dans ses modes opératoires.

Notre plan de développement 2010-2012 est maintenant arrivé à mi parcours : il est ciblé sur la protection de l'environnement et plus spécifiquement sur la réduction de l'impact de l'activité sur le réchauffement climatique : limitation de l'impact carbone, réduction des nombres de livraisons, attribution d'un label écologique aux ventes d'équipements. La Communication jointe en annexe illustre ces avancées.

Nous communiquons toujours en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial dans nos offres commerciales et sur notre site institutionnel www.osilog.eu. Un lien direct permet aux visiteurs de basculer instantanément sur votre site www.un.org.

Je vous prie d'agréer, très honorable Secrétaire général, l'expression de toute ma considération.

Claude LECLERCQ

Président Directeur Général

Notre Directeur Général, Jean MARTIN, est toujours en charge des contacts avec le bureau du Pacte Mondial à New York, n'hésitez pas à le contacter sur son adresse mail : jmartin@osilog.fr si vous désirez plus de précisions sur nos avancées et nos projets.

MEMBER OF



www.osilog.eu – Tel : +33 (0)01 30 16 15 80 – Fax : +33 (0)1 30 16 15 81

OSILOG – Immeuble Vauban – 16 et 18 rue Panicale – 78320 LA VERRIERE

Agences : La Verrière, Lille, Lyon, Montreuil, Nantes

S.A. au capital de 1 172 000€ - RCS Versailles B 340 200 625 – APE 4651Z – N° TVA Intra-communautaire : FR 91340 200 625

EURO-QUALITY SYSTEM



ISO 9001 & 14001
OHSAS 18001

*Nom de l'entreprise : **Osilog***

*Activité : **distribution de consommables informatiques et gestion de solutions d'impression***

*Effectif : **32***

Les résultats obtenus durant l'année 2010

Après la mise en place en 2008 de la charte commune les principes de respect des autres, des lois et de l'environnement signée par tous nos collaborateurs, nous avons décliné en 2009 cette charte sur nos prestataires les plus proches, ceux qui viennent régulièrement dans nos murs. Durant l'année 2010, conformément à nos engagements, Osilog a rallié 50 % de fournisseurs supplémentaires à cette charte, ce qui porte à plus de 90 % les volumes sous transferts sécurisés qui ont pour but de protéger les manutentionnaires de tout risque touchant à leur intégrité physique et en protégeant l'environnement de tout risque de déchets mal maîtrisés.

Un autre progrès significatif a été atteint dans la distribution de produits recyclés : Osilog a veillé à ce que ces approvisionnements proviennent préférablement de sites propres engagés dans une démarche de progrès permanent et couverts par une certification ISO 14001. A ce jour nous sommes à même d'affirmer que plus de 94 % de nos approvisionnements concernés respectent ce cahier des charges.

Enfin sur le front de l'hygiène et de la sécurité des produits distribués, nous avons conforté les vérifications sur les produits que nous distribuons, nous sommes en mesure de montrer qu'au moins 95 % des volumes disposent de fiches de sécurité (ce qui est un résultat important dans la mesure où Osilog est passé de 5000 à 6000 références actives entre 2009 et 2010).

L'impact de cette mobilisation envers les 10 principes de l'ONU a été positive : nos recommandations, nos certifications (ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001), notre adhésion au pacte de l'ONU sont toujours très bien accueillies par nos clients et nos partenaires.

Nous communiquons systématiquement avec nos clients sur les solutions de récupération, de recyclage et de retraitement des cartouches. Nous nous appliquons ces recommandations et sommes vigilants sur la collecte et les filières de retraitement de nos propres déchets.

Certaines tendances sont inquiétantes :

Indicateur sur les déchets générés	Mesure 2007	Mesure 2008	Mesure 2009	Mesure 2010
Poids de carton recyclé	5 tonnes	9 tonnes	12 tonnes	17 tonnes

L'augmentation importante des déchets cartonnés est totalement disproportionnée par rapport à l'augmentation des volumes de produits distribués ; elle est principalement due à la généralisation des chaînes de conditionnement robotisées chez les grossistes.

Une action de sensibilisation et de sélection de fournisseur a été engagée en 2011 donnant la préférence à ceux qui génèrent moins de déchets à travers leur conditionnement.

MEMBER OF



www.osilog.eu – Tel : +33 (0)01 30 16 15 80 – Fax : +33 (0)1 30 16 15 81

OSILOG – Immeuble Vauban – 16 et 18 rue Pancale – 78320 LA VERRIERE

Agences : La Verrière, Lille, Lyon, Montreuil, Nantes

S.A. au capital de 1 172 000€ - RCS Versailles B 340 200 625 – APE 4651Z – N° TVA Intra-communautaire : FR 91340 200 625

EURO-QUALITY SYSTEM



Mesures des progrès obtenus sur le plan 2010-2012

Le suivi des indicateurs mis en place dans cette première étape de 2 ans visant à l'amélioration de nos processus internes et à la mise en place des moyens de communication donne les résultats suivants :

Indicateur	Mesure 2009	Mesure fin 2010	Objectif 2012
% de collaborateurs signataire de la charte	100%	100%	100%
% de nos échanges couverts par un protocole QSE signé avec le fournisseur	85 % (14 fournisseurs)	90,4 % (20 fournisseurs)	90 %
% des produits recyclés respectant notre cahier des charges environnemental	90 %	94,5 %	95 %
% de volume de produits commercialisés disposant d'une fiche de sécurité	95 %	95,2 %	97.5 %

Concernant les deux projets lancés en parallèle pour communiquer et préconiser des solutions permettant de réduire l'impact environnemental ; notre suivi est également positif :

Le premier projet vise à réduire le nombre de mouvements de marchandises vers nos clients : l'objectif est de supprimer 30% du nombre de livraisons avec les clients qui voudront bien participer à la formule OSIFLEX

- nous avons pu obtenir une réduction de 40 % des expéditions annuelles chez un client moyennant la collaboration avec ses services de réception et en appliquant une identification spécifique avant l'envoi : la faisabilité et l'intérêt du process sont validés.
- la seconde étape lancée fin 2010 est de recruter d'autres clients volontaires pour valider le concept à une échelle plus significative : 3 clients vont nous accompagner en 2011.
- la troisième étape prévue en 2012 couvre la définition des outils nécessaires à une mise en œuvre à plus grande échelle, la mesure de la réduction de l'impact carbone, le marketing et le déploiement de la solution construite

Un second projet de conseil aux clients via la mise en place d'un label éco-responsable OSIGREEN sur des équipements préconisés par Osilog :

- la première étape de ce projet est achevée, elle a consisté à définir les critères composant le label (consommation, mise en veille, possibilité recto-verso, garanties apportées par les constructeurs sur les composants, les conditions de fabrication et sur la facilité de traitement en fin de vie...): ces critères sont disponibles sur la gamme des différents constructeurs sélectionnés
- la seconde étape verra la mise en valeur des modèles éco-responsables et leur promotion sur nos sites de vente en ligne et dans nos campagnes marketing

Mots Clés : Achats éco-responsables, imprimantes, copieurs, toners, distribution de consommables informatiques et gestion de solutions d'impression

MEMBER OF



www.osilog.eu – Tel : +33 (0)01 30 16 15 80 – Fax : +33 (0)1 30 16 15 81

OSILOG – Immeuble Vauban – 16 et 18 rue Panicale – 78320 LA VERRIERE

Agences : La Verrière, Lille, Lyon, Montreuil, Nantes

S.A. au capital de 1 172 000€ - RCS Versailles B 340 200 625 – APE 4651Z – N° TVA Intra-communautaire : FR 91340 200 625

EURO-QUALITY SYSTEM

